

de la Mayenne

les francas

L'éducation en mouvement !



les
COLOS
d'été francas



MAYENNE
6-12 ANS
12-17 ANS



les
COLOS
d'été francas
2024



#aventures
collectives



Édito

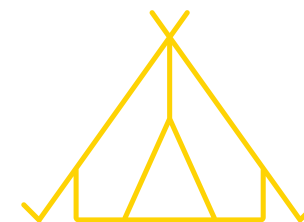
Le départ en colonie de vacances, au service de la découverte et de l'épanouissement : faire des rencontres, se ressourcer, découvrir de **nouveaux horizons**, apprendre à **vivre ensemble**.

L'association départementale des Francas de la Mayenne propose son nouveau catalogue de colonies de vacances pour l'été 2024.

Un catalogue qui regroupe des séjours à destination des **6/17 ans**, à proximité de son habitation, à la découverte des territoires français.

C'est avec énormément d'énergie et de volonté que les équipes des Francas construisent dès à présent les **séjours pour l'été 2024**. C'est avec un grand plaisir et beaucoup d'envie que nous vous attendons pour de nouvelles aventures !

Grégory BOISSEAU
Président
DES FRANCAS
DE LA MAYENNE



LES COLONIES DE VACANCES DES FRANCAS

UN SAVOIR-FAIRE AU SERVICE DE VACANCES DE QUALITÉ



Encadrement

Les Francas étant un organisme de formation d'animateurs et de directeurs, nous garantissons une équipe 100 % diplômée sur nos colonies de vacances.

Hébergement

Nos lieux d'accueil de séjours sont adaptés à l'accueil des enfants et des jeunes, permettant d'accueillir les enfants et les jeunes dans les meilleures conditions éducatives.

Sécurité

Nos séjours sont construits dans le respect des différentes chartes qualités des séjours de vacances, nous garantissons un sérieux d'organisation administrative et d'encadrement.

Découverte

Les colonies de vacances ont pour objectif de permettre aux enfants et aux jeunes de découvrir des territoires, des activités et de faire la rencontre de nouvelles personnes, nos équipes sont formées à la mise en place du vivre ensemble.

Plaisir et participation

Nos colonies de vacances sont organisées au service des enfants et des jeunes, la prise en compte de leur expression sera continue et aura pour objectif de construire la dynamique de nos séjours.



POUR REMPLIR L'ENSEMBLE DE CES AMBITIONS ÉDUCATIVES, LES FRANCAS S'ENGAGENT :



À PRENDRE CONTACT AVEC CHAQUE ENFANT ET/OU JEUNE EN AMONT DE SON DÉPART EN SÉJOUR



À PERMETTRE UN CONTACT DIRECT ENTRE LE RESPONSABLE LÉGAL ET LE DIRECTEUR.TRICE DU SÉJOUR



À TRANSMETTRE LA FICHE DESCRIPTIVE DU SÉJOUR EN AMONT



À ÊTRE EN CONTACT RÉGULIER AVEC LE RESPONSABLE LÉGAL PENDANT TOUTE LA DURÉE DU SÉJOUR



À PRENDRE EN COMPTE LES RETOURS DE SATISFACTIONS ET D'INSATISFACTIONS À LA SUITE DU SÉJOUR



À FAIRE VIVRE UN VRAI TEMPS DE VACANCES ET DE DÉCOUVERTES AUX ENFANTS ET AUX JEUNES PARTICIPANTS À NOS SÉJOURS.



Les aides au départ

LE COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (CSE) DE VOTRE ENTREPRISE

Les CSE ont la possibilité de prendre en charge une partie du coût total du séjour du participant. Nous vous invitons à vous rapprocher de votre CSE. Si vous êtes un CSE, un partenariat tarifaire peut être mis en place avec les Francas, n'hésitez pas à nous contacter pour que l'on puisse vous présenter l'ensemble de nos modalités.



MAIRIES ET CONSEILS DÉPARTEMENTAUX

Certaines municipalités ou conseils départementaux proposent des aides au départ en vacances via leurs services sociaux. Nous vous invitons à contacter votre collectivité locale afin d'obtenir de plus amples renseignements.



LES CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES (VACAF)

Nous vous invitons à prendre contact avec la Caisse d'Allocation Familiale de votre département pour connaître les aides au départ en vacances. En cas d'aide de la part de votre CAF, l'aide ne pourra être utilisé sur le montant de l'acompte, seulement sur le montant du solde du séjour.



CHÈQUES VACANCES

Les Francas ont l'habilitation de l'agence nationale pour le chèque vacances. Les chèques vacances ou les E-chèques vacances peuvent être utilisé pour règlement total ou partiel de l'ensemble des séjours de cette brochure.





Les aides au départ



Une aide de l'État pouvant atteindre 80 % du coût du séjour (plafonnée à 400 € par mineur et par semaine) est proposée aux collectivités copartenaires du dispositif à hauteur de 20% du financement. Cette aide peut atteindre 100% lorsque les séjours sont organisés directement par des associations. Ces séjours labellisés sont également ouverts à toutes les familles, publics ciblés, qui peuvent bénéficier des aides de droits communs (bons CAF, aides de la collectivité, chèque-vacances).



LE PASS COLO

Le pass colo a pour objectif de faciliter le départ en colo des enfants de 11 ans (fin de primaire, début de collège), pour toutes les familles ayant un QF inférieur ou égal à 1500euro.

Comment ça marche «le pass colo» ?

Cette aide financière versée directement à l'organisateur du séjour labellisé «Pass Colo», selon le principe du tiers payant, variera en fonction des ressources de la famille et sera à déduire du reste à charge du tarif du séjour :

- 350€ pour les QF de moins de 200€
- 300€ pour les QF compris entre 201 et 700€
- 250€ pour les QF compris entre 701 et 1200€
- 200€ pour les QF compris entre 1201 et 1500€

Le Pass Colo peut être cumuler avec d'autres aides au départ ?

Elle pourra être complétée par d'autres aides pour réduire le reste à charge de la famille et lever le frein financier au départ : aides des Caf, du dispositif colos apprenantes, des collectivités, d'un CSE, de l'ANCV...

Disponibilité du Pass Colo ?

À partir du 6 mai 2024.

Qui peut bénéficier du Pass Colo ?

- Les enfants dans l'année de leurs 11ans
- Avoir un coefficient familial qui soit compris entre 0 et 1500€

Vous ne savez pas si vous êtes éligible au Pass Colo ? Un simulateur d'éligibilité sur le site jeunes.gouv.fr vous permettra d'estimer le montant de l'aide auquel vous avez le droit.



Thème Jumanji



TRANCHES D'ÂGES. DE 6 À 12 ANS

LIEU. SAULGES

DATES. **SEMAINE 28:** DU 08/07 AU 12 /07 ou
SEMAINE 30: DU 22/07 AU 26/07 ou
SEMAINE 31: DU 29/07 AU 02/08 ou
SEMAINE 32: DU 05/08 AU 09/08

Dans le camping du parc de loisirs, entre la forêt et les étangs, les enfants découvriront la vie collective sur une base d'été en pleine nature et auront accès à des baignades surveillées, Le vivre ensemble, les moments conviviaux, les espaces aménagés et des rôles pour chacun permettront les rencontres, les échanges et l'épanouissement. Des activités découverte de son environnement, grand jeu de type capture de drapeaux et escalade seront au rendez-vous de ce séjour à thème sur le film Jumanji.

TARIF
349 €

PAR ENFANT

+Transport collectif



Activités :

GRAND JEU

Les enfants pourront participer à un grand jeu réparti sur la semaine s'inspirant directement du film Jumanji. Au programme, création artistique en carton , grand jeu du type capture de drapeaux.

ESCALADE

Vos enfants apprendront les techniques de base, développeront leur agilité et surmonteront les défis verticaux avec un sentiment d'accomplissement inégalé.

NATURE ET ACTIVITÉ DE PLEIN AIR

Dans la nature, les enfants découvriront les richesses de la biodiversité. Rallye nature, grands jeux de sensibilisation à l'environnement, observation avec les jumelles ou la loupe, tout un programme nature vous attend.



Sport Sensations



TRANCHES D'ÂGES. DE 12 À 17 ANS

LIEU. SAULGES

DATES. SEMAINE 28: DU 08/07 AU 12 /07 ou
SEMAINE 30: DU 22/07 AU 26/07 ou
SEMAINE 31: DU 29/07 AU 02/08 ou
SEMAINE 32: DU 05/08 AU 09/08

Sur l'ensemble du parc de loisirs, les enfants découvriront la vie collective sur une base d'été par la coopération.

Les moments partagés et conviviaux permettront les rencontres, les échanges entre eux.

Au menu escalade, pêche, spéléologie,... susciteront découverte, partage et plaisir lors de ces séjours thématiques.

TARIF
349 €

PAR ENFANT

+Transport collectif

les francas



Activités :

KAYAK

Encadrés par des instructeurs qualifiés, vos enfants navigueront à travers les eaux calmes, développant leurs compétences en coordination tout en s'immergeant dans la nature paisible qui nous entoure.

SPÉLÉOLOGIE

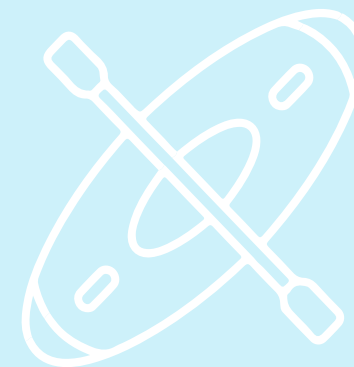
Cette activité renforcera leur esprit d'équipe, leur courage et leur appréciation pour les merveilles de la nature souterraine.

BAIGNADE

Les enfants pourront profiter d'une sortie piscine

PÊCHE

La pêche offrira une expérience unique de connexion avec la nature. C'est une opportunité idéale pour développer une appréciation de la nature et des activités en plein air.



Les petits trappeurs



TRANCHES D'ÂGES. DE 6 À 12 ANS

LIEU. ASINERIE DU BOIS GAMATS-LAVAL

DATES. SEMAINE 33: DU 12/08 AU 16/08 ou
SEMAINE 34: DU 19/08 AU 23/08 ou
SEMAINE 35: DU 26/08 AU 30/08

Dans le parc de plusieurs hectares forestiers de l'Asinerie, à proximité du bois Gamats, les enfants découvriront la vie collective dans la coopération. Les espaces partagés, les moments conviviaux permettront les rencontres, les échanges entre les groupes et de grandir ensemble. Des activités autour de la nature (fabrication de cabanes, recherches d'empreintes d'animaux, ...) seront aiguisées leurs esprits et leur faire découvrir les richesses de la nature.

TARIF
349 €

PAR ENFANT

+ Transport collectif



Activités :

SOINS DES ANIMAUX

Cette activité permettra d'apprendre à connaître chaque animal, à comprendre ses besoins et à développer un lien de confiance avec lui. Vos enfants auront le plaisir de les nourrir, de les brosser et de jouer avec eux, en créant des moments de bonheur partagé.

JEUX DE PISTES ET ACTIVITÉS NATURE

Équipés de cartes et guidés par des indices, les enfants exploreront les sentiers boisés, découvriront des trésors cachés, et résoudront des énigmes pour renforcer leur esprit d'équipe et leur sens de l'observation.

ACCROBRANCHE

À travers des ponts suspendus, des tyroliennes exaltantes et des obstacles aériens, vos enfants développeront leur confiance en soi tout en éprouvant le frisson de l'adrénaline.

Les trappeurs du bois Gamats



TRANCHES D'ÂGES. DE 12 À 17 ANS

LIEU. ASINERIE DU BOIS GAMATS - LAVAL

DATES. SEMAINE 33: DU 12/08 AU 16/08 ou
SEMAINE 34: DU 19/08 AU 23/08 ou
SEMAINE 35: DU 26/08 AU 30/08

Dans le parc de plusieurs hectares forestiers du bois Gamats, vos enfants évolueront autour d'un programme unique et excitant, centré sur l'accrobranche, la course d'orientation et des épreuves dignes de Koh Lanta qui sauront offrir à vos petits aventuriers une expérience inoubliable. Ce camp d'été promet d'être une aventure mémorable où vos enfants créeront des souvenirs durables et forgeront de nouvelles amitiés.



les francas

EPREUVES DE TYPE KOH-LANTA

Nos aventuriers en herbe seront confrontés à des défis physiques et mentaux, testant leur résilience, leur endurance et leur esprit d'équipe. Ces épreuves sont conçues pour promouvoir le dépassement de soi et la solidarité entre les participants.

ACCROBRANCHE

À travers des ponts suspendus, des tyroliennes exaltantes et des obstacles aériens, vos enfants développeront leur confiance en soi tout en éprouvant le frisson de l'adrénaline.

COURSE D'ORIENTATION

La course d'orientation les emmènera dans un voyage captivant à travers la nature environnante. Équipés de cartes et de boussoles, ils devront travailler en équipe pour résoudre des énigmes, trouver des balises cachées et relever des défis stratégiques.

TARIF
349 €
PAR ENFANT

+ Transport collectif



les COLOS d'été francas 2024



FORMULAIRE DE RÉSERVATION

À RETOURNER AUX FRANCAS: francas53@francas-pdl.asso.fr

Pour partir en colo d'été Francas

RÉSERVATION EN 4 ÉTAPES



RÉSERVATION

Remplir le bulletin de réservation en page 19 et nous l'envoyer par e-mail ou par courrier.



RÉCEPTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Nous vous retournons un dossier par mail ou par courrier postal à compléter et à renvoyer aux Francas: francas53@francas-pdl.asso.fr accompagné des 30 % d'arrhes du séjour, équivalent à la confirmation de la réservation.



CONFIRMATION

À réception du dossier et des arrhes, les Francas vous confirmeront l'inscription de votre enfant ou jeune par mail.



SOLDE ET DÉPART

40 jours avant le départ en séjour, les Francas vous adresseront la facture du solde à payer. Il ne reste plus qu'à préparer les valises.

PARTICIPANT ENFANT/JEUNE		
NOM	PRÉNOM	
<input type="checkbox"/> FILLE	<input type="checkbox"/> GARÇON	DATE DE NAISSANCE
PARENTS		
NOM		
TÉL MOBILE 1	TÉL MOBILE 2	
TÉL AUTRE		
E-MAIL		
_____ À COMPLÉTER SI STRUCTURE DE RATTACHEMENT _____		
STRUCTURE DE RATTACHEMENT	RÉFÉRENT ÉDUCATIF	
TÉL	MAIL	
ADRESSE DE FACTURATION		
ADRESSE		
CODE POSTAL	VILLE	
LE SÉJOUR		
DATES		
RDV SUR PLACE	OU OPTION TRANSPORT AU DÉPART DE ...	SUPPLÉMENT TARIF

J'ai lu et j'accepte les Conditions Générales de Vente et conditions annulation (décret juin 1994 organisation) disponibles en page 20, 21, 22 et 23 de ce catalogue

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

LES FRANCAS DE LA MAYENNE

SÉJOURS DE VACANCES

ANNÉE 2024

PRÉAMBULE

Les Francas de la Mayenne (53) est une association départementale à but non lucratif rattachée à la Fédération Nationale des Francas, reconnue d'utilité publique, située à la Coudre - 53260 ENTRAMMES.

Les conditions particulières de vente des Francas 53 s'appliquent dans le cadre de la réglementation française visée à l'article R.211-4 du code du Tourisme, outre les fiches descriptives des prestations et dans certains cas, les conditions particulières de paiement et d'annulation notamment, spécifique à certain produits et prestations. Dans cette dernière hypothèse, les conditions spécifiques signalées sur le descriptif préalable du produit prévaudront sur le texte général des présentes conditions particulières de vente.

En validant l'inscription du participant, le responsable légal reconnaît expressément avoir pris connaissance des présentes conditions ainsi que des descriptifs plus spécifiques des prestations choisies. Le défaut d'acceptation de tout ou partie des présentes conditions par le responsable légal aura pour effet sa renonciation à tout bénéfice des prestations proposées par les Francas 53. Les présentes conditions particulières de vente sont à jour dès leur publication et annulent et remplacent toute version antérieure.

1 - PRIX

Les prix indiqués s'entendent toutes taxes comprises (TTC). Ils comprennent l'ensemble des prestations suivantes : l'hébergement en pension complète (à compter du diner du premier jour jusqu'au déjeuner du dernier jour, attention: des ajustements peuvent être opérés, notamment pour les séjours à l'étranger, en fonction du trafic aérien), l'encadrement, l'accès à l'ensemble des activités pendant le séjour (les activités proposées au catalogue sont envisageables à condition de leur disponibilité au moment de la réservation). Les prix ne comprennent pas: le transport pour se rendre au lieu de départ du séjour (sauf en cas d'option complémentaire), l'assurance multirisque et l'argent de poche des participants. Les prestations non utilisées ne donneront pas lieu à remboursement.

2 - CONCLUSION DE LA RÉSERVATION

Association Départementale Les Francas de Mayenne

La Coudre - 53260 ENTRAMMES - Tél : 02 43 01 79 69 - E-mail : francas53@francas-pdl.asso.fr - site internet : www.francaspaysdelaloire.fr

Membre de la fédération nationale des Francas, fédération laïque de structures et d'activités éducatives, sociales et culturelles. Reconnue d'utilité publique. Complémentaire de l'Enseignement public et agréée par les ministères de l'Education nationale, et de la Jeunesse et des Sports. La réservation d'un séjour doit être effectuée, impérativement par la signature du bon d'inscription ou du bon de commande détaillant la prestation et le prix estimé. Avant la conclusion du bon d'inscription et ou du bon de commande, les Francas préviendront la personne responsable de toute modification requise pour l'organisation en raison des changements de disponibilités, hébergements, transport... La confirmation du bon d'inscription ou du bon de commande sera effective après accord et confirmation des Francas, accompagné du versement des arrhes ou d'un bon de commande du montant total (prix du séjour augmenté, le cas échéant, du prix du transport et des éventuelles options) Ces arrhes ne peuvent être remboursés en aucun cas. Pour les organisations publiques ou privées le devis fourni est un document de valeurs légale et commerciale et engage les deux parties à respecter son contenu. Le solde du séjour doit ensuite être intégralement réglé au plus tard 30 jours avant le premier jour du séjour. Pour les réservations de dernière minute, la confirmation doit être faite par téléphone et confirmée par mail, l'ensemble du coût du séjour doit être réglé directement par virement bancaire avec envoi de la confirmation par mail à francas53@francas-pdl.asso.fr.

3- CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Les Francas adressent aux participants les confirmations d'inscription et les convocations de départ par voie de courriels (à l'adresse courriel donnée par le client ou la famille lors de l'inscription).

4 - MODIFICATION DE LA RÉSERVATION DU SÉJOUR, DU TRANSPORT OU D'UNE OPTION PAR LE PARTICIPANT

En cas de changement de séjour, de transport ; annulation de séjour, de transport et d'options, ils occasionneront les frais suivants de la part du participant :

DÉLAI	ANNULATION DU SÉJOUR DE LA PART DU PARTICIPANT (SÉJOUR + TRANSPORT + OPTIONS)	MODIFICATION DU SÉJOUR PAR UN SÉJOUR ÉQUIVALENT (PRIX DU SÉJOUR SUPÉRIEUR OU ÉGAL AU SÉJOUR INITIALEMENT RÉSERVÉ)	ANNULATION D'UNE OPTION SEULE
PLUS DE 90 JOURS AVANT LE 1 ^{ER} JOUR DU SÉJOUR	30 % du prix total (montant des arrhes)	40 € (frais administratifs)	Sans frais
ENTRE 50 ET 89 JOURS AVANT LE 1 ^{ER} JOUR DU SÉJOUR	30 % du prix total	40 € (frais administratifs)	Sans frais
ENTRE 21 ET 49 JOURS	50 % du prix total	Correspond à une annulation (50 % du prix total)	100 % du prix de l'option
ENTRE 8 ET 20 JOURS	75 % du prix total	Correspond à une annulation (75 % du prix total)	100 % du prix de l'option
7 JOURS OU MOINS	100 % du prix total	Correspond à une annulation (100 % du prix total)	100 % du prix de l'option

Tout séjour commencé sera dû en totalité, peu importe le motif de départ, médical, disciplinaire ou de convenance personnelle. **Attention : en cas de rapatriement d'un participant, l'ensemble des frais de rapatriement sont à la charge du participant.**

5 - MODIFICATION DE LA RÉSERVATION DU SÉJOUR, DU TRANSPORT OU D'UNE OPTION PAR LE PARTICIPANT

Les Francas se réservent le droit d'annuler un séjour si le nombre de participants est inférieur à 12, ou d'en modifier le contenu ou les caractéristiques (activités, visites, itinéraires, compagnies aériennes, ...) si des raisons climatiques ou matérielles l'y obligent. Dans ce cas, et sauf cas de force majeure, nous vous prévenons par courrier au moins 20 jours avant le début du séjour (sauf si l'inscription est effectuée moins de 20 jours avant le début du séjour) et nous nous efforçons de vous proposer une solution de remplacement. Si aucune solution de remplacement ne vous convient, les Francas vous remboursent intégralement et immédiatement les sommes versées. Si pour une raison de force majeure ou d'organisation, l'une des prestations constituant un élément substantiel du séjour (prestations d'animations décrites explicitement sur la page du séjour) ne pouvait être effectuée ou proposée au participant, il sera proposé d'autres prestations en substitution.

6 - ASSURANCES

Les Francas ont souscrit une assurance responsabilité civile professionnelle auprès de la compagnie MAIF qui couvre l'ensemble de ses activités.

7 - DROIT À L'IMAGE

Pendant le séjour, les participants pourront être filmés ou photographiés, pour notamment mettre en ligne des photos sur le site internet des Francas et sur les réseaux sociaux. En cas de demande des familles, les Francas s'engagent à retirer dans les plus brefs délais toute photo ou vidéo qui aurait publié sur son site internet ou sur les réseaux sociaux. Vous pouvez également, lors de l'inscription, spécifier, dans le bon d'inscription, votre accord ou non concernant le droit à l'image.

8 – SANTÉ, FRAIS MÉDICAUX

Le responsable légal du participant s'engage à télécharger, à imprimer, à remplir et à remettre aux Francas, en amont du premier jour du séjour, la fiche sanitaire de liaison du participant, dûment complétée. Ils acceptent par avance qu'en cas d'urgence, les dispositions appropriées (hospitalisation, intervention chirurgicale,...) puissent être prises par les Francas. Les frais de consultation chez le médecin et en pharmacie sont systématiquement avancés par le directeur du séjour. Pour les autres frais médicaux, les familles sont directement facturées par les établissements. Dans certains cas, les équipes des Francas peuvent avancer les frais (à l'étranger par exemple). Dès lors que des frais sont engagés, il sera demandé au responsable légal de procéder au remboursement dès le retour des participants (en aéroport, à la gare ou par demande expresse des services administratifs des Francas). En inscrivant un participant à un séjour des Francas, le responsable légal accepte par avance de rembourser, dès la fin du séjour, l'intégralité des sommes avancées. Si le participant a une allergie importante, est en situation de handicap ou des problèmes de santé qui peuvent s'avérer sérieux, vous devez absolument le préciser dans la fiche sanitaire de liaison, les Francas reprendront contact avec vous pour mettre en oeuvre un suivi de santé spécialisé. En fonction de la spécificité de la pathologie et des contraintes liées à l'organisation de certains de nos séjours, les Francas se réservent le droit de ne pas accueillir le participant ou de lui proposer une solution de participation alternative.

9 – RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU SÉJOUR

Pour le bon déroulement de nos séjours, les participants s'engagent à respecter le règlement intérieur spécifique du séjour sur lequel ils sont inscrits. Pour les séjours 14/17 ans, la prise en compte du règlement et la signature du jeune est obligatoire sur le règlement intérieur avant le départ. Dans le cas où la direction du séjour constate qu'il ne peut plus assumer la responsabilité d'un participant dont le comportement gêne l'organisation du collectif de participants, que son comportement aurait des conséquences sur la bonne organisation du séjour, ou que sa sécurité ou que la sécurité des autres participants pourraient être mise en danger par son comportement, les Francas s'autorisent à prendre la décision d'un rapatriement. Dans ce cas-là, les Francas prendront contact avec son responsable légal pour expliquer les faits de la décision et organiseront son rapatriement. L'ensemble des frais relatifs au rapatriement seront facturés au responsable légal. Il en sera de même suite à la demande d'un participant de quitter le séjour ou suite à la demande de son responsable légal.

10 – RÉSERVE DES FRANCAS

Notre responsabilité ne pourra être engagée pour tout événement de force majeure. D'autre part, nous ne saurions être tenus responsables dans le cas de vols, oublis ou pertes d'objets détenus par le participant pendant le voyage et au cours du séjour (y compris les documents d'identité). En cas de perte ou de vol d'objets placés sous la surveillance de l'équipe d'animation, le dédommagement offert par les Francas ne pourra se faire que sur présentation de justificatifs des objets concernés. Nous demandons de respecter scrupuleusement le trousseau transmis à l'inscription pour limiter les effets personnels « inutiles » sur nos séjours. Les Francas ne pourront être tenus responsables des changements d'horaires imposés par les compagnies de transport et les gares. Les familles ne peuvent prétendre à un dédommagement de ce fait. Si une autorité administrative émettait des réserves sur la possibilité d'utiliser les locaux d'un centre de vacances pour accueillir du public, ou encore si un événement quelconque survenait affectant la sécurité potentielle des groupes à accueillir, les Francas pourraient décider l'annulation immédiate du séjour et pourraient, soit rembourser les sommes reçues, soit proposer un autre séjour en substitution. Les Francas se réservent le droit de refuser une inscription si le participant ne remplit pas les conditions exigées pour le séjour. Chaque enfant doit être autonome et dans un état de santé compatible avec les déplacements et les activités proposées. Pour participer à un séjour se déroulant totalement ou en partie à l'étranger, le participant doit être en possession de certains documents administratifs. Les Francas ne pourront être tenus pour responsable si le jeune ne pouvait franchir une frontière. L'absence des documents administratifs nécessaires n'est pas un motif d'annulation et n'entraîne pas de remboursement pour les familles. Le participant doit se présenter au point de rendez-vous et à l'heure qui lui est indiquée dans la convocation de départ. En cas de non-respect de ces consignes ayant pour conséquence l'impossibilité de prendre le départ, le participant ne pourra prétendre à un quelconque remboursement. Pour toute inscription sur un séjour à l'étranger, la famille est invitée à consulter la rubrique "Conseil aux voyageurs" du site Internet du Ministère des Affaires Étrangères avant l'inscription et avant le séjour pour prendre connaissance des éventuels risques identifiés dans le pays de destination. doit se présenter au point de rendez-vous et à l'heure qui lui est indiquée dans la

convocation de départ. En cas de non-respect de ces consignes ayant pour conséquence l'impossibilité de prendre le départ, le participant ne pourra prétendre à un quelconque remboursement. Pour toute inscription sur un séjour à l'étranger, la famille est invitée à consulter la rubrique "Conseil aux voyageurs" du site Internet du Ministère des Affaires Étrangères avant l'inscription et avant le séjour pour prendre connaissance des éventuels risques identifiés dans le pays de destination. doit se présenter au point de rendez-vous et à l'heure qui lui est indiquée dans la convocation de départ. En cas de non-respect de ces consignes ayant pour conséquence l'impossibilité de prendre le départ, le participant ne pourra prétendre à un quelconque remboursement. Pour toute inscription sur un séjour à l'étranger, la famille est invitée à consulter la rubrique "Conseil aux voyageurs" du site Internet du Ministère des Affaires Étrangères avant l'inscription et avant le séjour pour prendre connaissance des éventuels risques identifiés dans le pays de destination.

11 – PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles collectées lors de la réservation ont pour finalité le traitement de la commande et la gestion de la réservation. Elles peuvent également être utilisées, avec accord des participants, à des fins de communication commerciale. Les Francas peuvent être amenés à stocker, traiter ces informations et /ou à les transférer à des services internes ou à des tiers (tels que assurances, compagnies de transport, sous-traitants...) qui ne pourront accéder à ces données que pour les besoins liés à la commande et aux prestations afférentes. Ces données sont conservées pour la durée nécessaire à leur traitement. Elles sont traitées en conformité avec le règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 « RGPD ». Le public a la possibilité d'exercer son droit d'accès, d'opposition, de modification, de rectification, de portabilité et de suppression sur ces données personnelles gratuitement par mail à francas53@francas-pdl.asso.fr

12 – RÉCLAMATIONS ET LITIGES

La structure ou le public doit signaler sur place au contact représentant les Francas toute non-conformité constatée ; à défaut de signalement, la demande d'indemnisation pourra être réduite ou rejetée. Toute réclamation relative à une prestation ou à un séjour doit être adressée accompagnée de pièces justificatives dans un délai de trois mois après la fin du contrat par lettre recommandée avec accusé de réception à : **Les Francas de la Mayenne - La Coudre - 53260 ENTRAMMES**

Information sur la gestion de vos données personnelles La législation impose certaines exigences au titre desquelles vos données sont obligatoirement traitées. Ces traitements sont réalisés sur le fondement juridique des textes les imposants et notamment le code des assurances ou le code monétaire et financier. Nous utilisons vos données pour :

- L'identification et la connaissance de la clientèle lorsque celles-ci sont requises
- Le respect de la réglementation en matière de devoir de conseil
- La lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
- La réalisation de déclarations obligatoires auprès des autorités et administrations publiques
- La réponse aux demandes de tiers autorisés notamment en cas de réquisitions judiciaires légalement formées ou de demande de communication

Ces traitements sont mis en oeuvre de façons différentes en fonction du régime juridique applicable à chaque situation.

Nous ne vendons jamais vos données personnelles.

Vos données ne sont destinées qu'aux personnes qui par leurs missions ou fonctions peuvent légitimement traiter vos données en fonction des finalités décrites précédemment. Vos données personnelles sont destinées à l'association des Francas et ses éventuels sous-traitants, partenaires ou prestataires lorsqu'ils participent à la réalisation des finalités pour lesquelles vos données sont collectées, dans le cadre de la souscription et l'exécution de vos contrats ou des services que vous utilisez. Pour certaines données, les destinataires peuvent aussi être des organismes professionnels, médiateurs professionnels, organismes publics habilités

Durée de conservation de vos données personnelles et leur localisation

La durée de conservation de vos données personnelles varie en fonction des finalités pour lesquelles vos données sont traitées et des contrats ou services que vous utilisez. Elle peut également résulter d'obligations légales de conservation. Dans le cadre de la prospection commerciale, vos données sont conservées pour une durée de trois ans maximum après le dernier contact ou fin de la relation contractuelle. Vos données sont traitées et conservées en France.

de la Mayenne

les francas

L'éducation en mouvement !



les
COLOS
d'été francas
2024



de la Mayenne

les francas

L'éducation en mouvement !

LES FRANCAS DE LA MAYENNE

La Coudre - Chemin de la Coudre

53260 Entrammes

TEL 02 43 01 79 69

francas53@francas-pdl.asso.fr

www.francaspaysdelaloire.fr

